

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26414**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Français langue étrangère

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Jean Jaurès - Toulouse 2	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des Universités, Président de l'Université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

125 Linguistique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend les parcours types suivants

"Apprentissage et Didactique du Français Langue Étrangère"

"Études françaises et francophones (E2F)"

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Pour plus d'informations, se référer aux liens internet renvoyant vers les fiches parcours types des universités.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Dans le domaine de la didactique des langues, en France et à l'étranger :

- création de formations sur mesure en fonction des besoins du public en intégrant les outils d'information et de communication, en conformité avec les attentes exprimées dans le Cadre Européen Commun de Références pour les Langues (Conseil de l'Europe, 2001)
- coordination d'une équipe pédagogique en charge de ces formations
- dispense des enseignements en langue étrangère
- management de personnel et tenue d'un établissement privé d'enseignement des langues et cultures étrangères
- maintien d'une qualité du service de formation en concertation avec les enseignants et le personnel administratif de l'établissement qu'il dirige

Dans l'étude de la langue, pour des publics étrangers, à l'étranger :

- définition d'un sujet d'enquête et mise en œuvre des procédures d'investigation et d'interprétation menant à des conclusions scientifiquement valables

- analyse de textes français francophones

- communication claire de ses conclusions par le biais de mémoires, publications et exposés oraux

Dans le domaine de la didactique :

- Concevoir des dispositifs didactiques et pédagogiques de formation en langues
- Préparer les cours et les dispenser
- Corriger les productions écrites et orales
- Évaluer les performances des apprenants en comparaison avec les objectifs posés en amont
- Organiser des actions de formation linguistiques et culturelles
- Manager une équipe enseignante et administrative
- Tenir une veille technologique, scientifique, culturelle en vue de proposer des actions de formations innovantes

Dans le domaine de l'étude de la langue :

- Analyser et interpréter les textes littéraires à la lumière de savoirs historiques, rhétoriques, linguistiques et culturels
- Interpréter les discours en situation dans une perspective interculturelle
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Évaluer et s'auto évaluer dans une démarche qualité.
- S'adapter à différents contextes socioprofessionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Dans le domaine de la didactique :

P Enseignement

Dans le domaine de l'étude de la langue :

M Activités spécialisées, scientifiques et techniques

- animateur / animatrice de formation
- didacticien / didacticienne
- formateur / formatrice en langues, d'adultes, en formation professionnelle, e-Learning, enseignement à distance, multimédia
- formateur coordinateur / formatrice coordinatrice de formation
- professeur / professeure en centre de formation pour adultes
- directeur / directrice adjoint d'enseignement privé, d'établissement d'enseignement spécialisé en France ou à l'étranger
- chargé (e) de cours d'enseignement
- enseignant de langues en France ou à l'étranger
- traducteur
- journaliste
- animateur culturel

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2111 : Formation professionnelle

K2103 : Direction d'établissement et d'enseignement

K2108 : Enseignement supérieur

E1108 : Traduction, interprétariat

G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 15 avril 2016 accordant l'Université Toulouse-II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (J.O. n° 98 du 26 avril 2002, p. 7513)

Références autres :

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?rh=services>

Autres sources d'information :

www.univ-tlse2.fr

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse – Jean Jaurès - 5 allées Antonio Machado - 31058 Toulouse Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

Jusqu'en 2015, le parcours « Apprentissage et Didactique du Français Langue Étrangère » était enregistré sous la Mention "Sciences du langage" Spécialité "Apprentissage et didactique du Français Langue Étrangère et Seconde (FLES)".

Changement de nom de l'«Université de Toulouse II – Le Mirail» en «Université Toulouse-II» conformément à l'article D 711-1 du code de l'Éducation (modifié par les décrets nos 2013-805 du 3 septembre 2013 et 2014-1038 du 11 septembre 2014).

Utilisation du nom d'usage «Université Toulouse – Jean Jaurès» selon le vote du Conseil d'Administration de l'Université Toulouse – II en date du 25 mars 2014.

Certification précédente : Sciences Humaines et Sociales Mention Sciences du langage Spécialité : Apprentissage et didactique du

